

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1430

Artikel: Marché du travail : les abonnés aux bas salaires
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les abonnés aux bas salaires

Lorsqu'il est au bas de l'échelle des salaires, le travailleur risque fort d'y rester, quelle que soit sa volonté d'en sortir.

Les formations complémentaires ne sont pas des remèdes miracles. Il faut étudier d'autres moyens de venir en aide aux travailleurs les plus pauvres.

C'est la conclusion d'une étude¹ du Seco, le Secrétariat d'Etat à l'économie sur la mobilité... ou l'immobilité des bas salaires.

LA CRISE N'A PAS augmenté le nombre des bas salaires. La reprise ne les a pas fait diminuer. Toutes les études portant sur la dernière décennie sont concordantes: l'échelle des salaires est relativement insensible à la conjoncture économique. Dans une analyse portant sur la période de fin de crise, les années 1996 et 1998, le Seco constate que plus les salaires sont bas, plus ils ont tendance à le rester.

Au bas de l'échelle, 8,3 % des travailleurs, et surtout des travailleuses, avaient en 1996 un revenu mensuel à plein temps qui ne dépassait pas 3000 francs. Trois quarts d'entre eux étaient encore dans cette catégorie en 1998. D'autres salariés y sont descendus.

Dans l'hôtellerie et la restauration le risque de bas salaires est plus fort d'un tiers que dans les autres secteurs. La tendance ne s'y est pas inversée. Dans d'autres services en revanche, dans la banque, l'assurance ou l'information, on enregistre une légère amélioration au bas de l'échelle.

D'une manière générale, les chances de quitter la catégorie inférieure sont plus faibles pour les femmes, les étrangers et les salariés travaillant dans les entreprises de moins de vingt personnes.

Le comportement du salarié exerce aussi une influence. Un battant trouvera peut-être la voie vers une meilleure rémunération alors que le résigné s'installera plus durablement dans son statut précaire.

Mais en analysant les causes de l'immobilisme des bas salaires, le Seco estime que le poids des facteurs extérieurs à la volonté de l'individu est déterminant. On ne peut rien faire contre son sexe, son origine. La grandeur de l'entreprise et le secteur d'activité sont également hors d'atteinte de l'action du salarié. L'effet de dépendance de ces facteurs extérieurs est estimé à 75 %. Le salarié n'est donc responsable que d'un quart de son sort!

Limites du recyclage

Cette analyse rejoint certaines conclusions d'une étude sur l'efficacité des mesures de réinsertion des chômeurs présentées dans la dernière livraison de *Domaine Public*². Les programmes de recyclage ont une efficacité limitée. La volonté du salarié de se perfectionner améliore faible-

ment ses chances de retrouver un emploi. Elle n'est pas plus efficace pour revaloriser son salaire.

Cette constatation remet en cause de solides idées reçues. Il ne s'agit pas de nier l'influence déterminante de la formation sur les chances professionnelles. Toutes les études montrent une corrélation entre la solidité d'un diplôme et le niveau du salaire obtenu ultérieurement. Si la formation de base est capitale, le rattrapage, en revanche, est aléatoire. Difficile de construire lorsque les fondements font défaut.

Rallonge aux bas salaires?

Avec la prudence de langage qui sied à des chercheurs issus de l'administration, l'étude du Seco conclut que la «volonté de se concentrer exclusivement sur la formation des intéressés (les bas salaires) ne permettra d'atteindre que partiellement le résultat visé.» Pour ouvrir une piste nouvelle, le Seco avance une recommandation de l'OCDE: offrir aux salariés les plus pauvres un complément de revenu.

L'idée n'est pas iconoclaste. Un système analogue existe pour le traitement du chômage. Par le système des gains intermédiaires, l'assurance apporte une prime d'appoint à ceux qui acceptent un emploi peu rémunéré³.

La Vie économique qui publie cette étude est éditée sous la responsabilité du Secrétariat d'Etat à l'Economie. Le Seco lance-t-il un ballon d'essai pour une nouvelle approche capable de revitaliser le marché du travail? Probablement. Mais, toujours prudemment, l'étude conclut, avec l'OCDE, que de telles mesures nécessitent des moyens financiers importants. *at*

¹ *La Vie économique*, mai 2000, Berne

² «Un bilan en demi-teintes», DP 1428

³ «Un bilan en demi-teintes», DP 1428.

Fabrique de DP

DOMAINE PUBLIC SA a le plaisir de convoquer l'Assemblée générale annuelle des actionnaires le jeudi 15 juin 2000, à 18 heures 30, à la salle de conférence de l'Hôtel de la Navigation, Avenue de la Harpe 49, à Lausanne.

Le Conseil d'administration